



- Salariés aidants -

FICHE N°5

Comment valoriser votre parcours et vos qualités d'aidant dans le monde professionnel ?

En tant qu'aidant, vous êtes sans doute confronté à des situations qui, par l'urgence ou par la force des choses, vous demandent d'être polyvalent. Remplir les dossiers de demande d'aide, apporter un soutien moral et affectif, accompagner son proche dans ses rendez-vous médicaux, coordonner le passage des auxiliaires de vie et professionnels de santé, autant dire qu'un aidant est un super chef de projet ! Mais savez-vous valoriser toutes ces qualités et compétences dans votre environnement professionnel ?

→ Prenez conscience de vos compétences

Ce que vous apportez à votre proche a développé des qualités et compétences dont vous n'avez pas forcément conscience. Tout cela confère d'indéniables capacités organisationnelles, relationnelles et administratives, sans compter les qualités d'écoute, de patience qu'on peut développer en tant qu'aidant !

Mais savez-vous que ces compétences valent aussi dans le monde professionnel ? Et qu'elles font partie des compétences qui seront le plus demandées dès 2025, comme le démontrent les prévisions pour 2025 du Forum Économique Mondial^[1]?

Il est maintenant temps pour vous de les identifier et de les valoriser, déjà à vos propres yeux !

[1] The Future of Jobs Report 2020, WEF (Forum économique mondial) https://www3.weforum.org/docs/WEF_Future_of_Jobs_2020.pdf

→ Listez et analysez vos actions

En prenant du recul, en analysant chacune de vos actions menées pour votre proche, vous vous apercevrez de tous vos savoir-faire et savoir être qui peuvent être reconnus dans le milieu professionnel.

Posez-vous la question : **que savez-vous faire pour votre proche qu'une autre personne ne saurait pas faire ou ne sait même pas que cela existe ?**

Listez et catégorisez ces actions pour voir à quelle compétence elles correspondent. Par exemple, vous devez recruter des ressources complémentaires (financières, soignantes, juridiques...), faire des choix quant à la prise en charge (connaissance de la pathologie, identification des solutions de placement en institution...).

Cela implique que vous savez organiser et gérer des priorités, que vous savez prendre des décisions adaptées à la situation de votre proche.

Le fait d'être capable de résoudre des problèmes complexes est également une compétence recherchée par les employeurs.

Vous êtes peut-être amené à surveiller le bon fonctionnement de l'équipement médical, à rechercher des informations sur la pathologie, à chercher des conseils sur des forums internet : vous savez donc comprendre et gérer des équipements et vous savez effectuer des recherches notamment via internet.

→ Sens des priorités et du travail en équipe

En tant qu'aidant, vous êtes amené à gérer les relations avec votre proche et ses difficultés (cognitives, physiques), à essayer de concilier au mieux votre vie personnelle et professionnelle : ici aussi on voit bien que cette compétence d'auto-organisation est bien présente dans votre vie !

La capacité à travailler avec les autres est bien entendu un critère déterminant pour travailler en équipe. C'est une valeur que recherchent les employeurs. Par exemple, le fait de coordonner des ressources soignantes, les aides à domicile, de gérer les autres membres de la famille et de participer au suivi thérapeutique de votre proche...

Les savoir-être comme la polyvalence, l'adaptabilité et l'endurance - qualités propres à l'aidant - sont également recherchées dans les entreprises.

→ Valorisez vos compétences pour évoluer

Identifier et valoriser ses compétences et ses qualités jouent un grand rôle dans la confiance en soi. Cette démarche est également importante dans le cas où vous avez envie d'évoluer dans votre poste. Si vous ne vous sentez pas ou plus à l'aise avec les tâches qui vous sont confiées, vous pouvez également effectuer ce travail pour en parler ensuite avec votre employeur pour demander un changement ou une mutation de poste.

Faites-vous accompagner : vous pouvez également demander un regard extérieur sur ce travail. Envisagez de faire un bilan de compétences, de demander une Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) ou une formation spécifique dans le cas d'un désir de reconversion.

Tous les aidants ont développé des compétences et des capacités qui sont des plus-values recherchées par les employeurs. Ce savoir-faire expérientiel a une véritable valeur qui peut être utile à l'entreprise.

Ce travail d'identification et de valorisation en vaut vraiment la peine car ce que vous avez développé par et grâce à votre implication auprès de votre proche vaut de l'or !